



Honoraires



Honoraires au 01/01/2026

TVA en vigueur 20%

Transaction

La remise d'une note est obligatoire

Prestations proposées	Honoraires TTC	A charge du
Vente	Modalités (% à valoir sur le prix de vente)	
Appartement	5% HT - 6% TTC	Vendeur*
Maison	5% HT - 6% TTC	Vendeur*
Local commercial (murs)	5% HT - 6% TTC	Vendeur*
Viagers	5% HT - 6% TTC	Vendeur*
Terrain	5% HT - 6% TTC	Vendeur*
Fonds de commerce	8,33% HT - 10% TTC	Vendeur*
Autres ventes (lots de lotissement, parking, garage...)	8,33% HT - 10% TTC	Vendeur*
Rédaction avis de valeur	Sur devis selon étude du dossier	
Client de l'agence ou ayant déjà été client ultérieurement	4,16% HT - 5% TTC (appartement, maison, local, viager et terrain)	

*Les honoraires d'agence sont à la charge de l'acquéreur dans le cas de donation, succession ou revente rapide ou sur demande express du mandant

Gestion

Prestations principales de gestion	Honoraires TTC
Locaux d'habitation nus ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	8% HT - 9,60% TTC sur tout encaissement
Locaux meublés (résidence principale)	8% HT - 9,60% TTC sur tout encaissement
Locaux commerciaux	8% HT - 9,60% TTC sur tout encaissement
Locaux professionnels	8% HT - 9,60% TTC sur tout encaissement
Autres locaux : garage, stationnement, entrepôt	8,33% HT - 10% TTC sur tout encaissement
Locations saisonnières et locations meublées secondaires	16,67% HT - 20% TTC sur tout encaissement La gestion est assurée uniquement pendant la durée de la location
Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières (en sus des honoraires de gérance)	Sur tout quittancement à la charge du bailleur 2,80% soit 2,18% au titre du contrat d'assurance + 0,62% TTC pour la gestion du contrat
Prestations particulières (rédaction de bail, état des lieux, frais de dossier contentieux locataire, gestion des contrats d'assurance)	Sur demande et devis

Location	Modalités (% , forfait, tranches)	A charge du
Locaux d'habitation nus, meublés ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	Solde relatif à UN mois de loyer charges comprises	Bailleur
• Entremise et négociation		
• Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	8,41€ HT - 10,09 € TTC/m2	Bailleur et locataire
• Etat des lieux	2,53€ HT - 3,03 € TTC/m2	Bailleur et locataire
• Négociation		
• Rédaction du bail	UN mois de loyer charges comprises TTC	Bailleur et locataire
• Etat des lieux		
• Négociation		
• Rédaction du bail	16,67% HT - 20% TTC sur tout encaissement	Bailleur
• Etat des lieux		
• Taxe de séjour	Forfait de la métropole	Locataire

SARL AGENCE GENERALE BOVIS - 5 Place Georges Clémenceau - 06310 BEAULIEU SUR MER

Immatriculée sous le n° SIREN 520 174 111 au RCS de NICE APE/NAF 6831 Z

Titulaire de la carte professionnelle numéro CPI 0605 2018 000 029 288, délivrée par la chambre de commerce et d'industrie CCI NICE COTE D'AZUR située à 20 boulevard Carabacel

- 06 005 NICE

Adhérent FNAIM

Caisse de garantie GALIAN 300 000€ N°959315 / 120 000€ N°959316

TVA intracom. FR225211100010